

Compte rendu du Conseil Municipal des Enfants du mardi 15 octobre 2024

Présents : Ruben DECAUX, Noémie CORMIER, Solène JOUIN, Kylian VAUDÉ, Gabriel SAROYAN, Chloé DOMPNIER, Yuriy BABIN
Émilie PÉTÉ (3^{ème} Adjointe), Laëtitia RAGUENEAU (Conseillère Municipale), Bernard MAZOUÉ (Conseiller Municipal) et Alexandra GABORIAU (Madame Le Maire)

Excusée :

Secrétaire de séance : Noémie CORMIER

➤ Présentation et mise en place du Conseil

Bienvenue aux nouveaux élus Solène JOUIN, Kylian VAUDÉ, Chloé DOMPNIER et Yuriy BABIN.

La constitution du Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2024/2025 est la suivante :

- Ruben DECAUX, Noémie CORMIER et Gabriel SAROYAN élus en 2023,
- Solène JOUIN, Kylian VAUDÉ, Chloé DOMPNIER et Yuriy BABIN élus en 2024.

Le Conseil Municipal des enfants est encadré par :

- Émilie PÉTÉ (3^{ème} Adjointe)
- Laëtitia RAGUENEAU (Conseillère Municipale)
- Bernard MAZOUÉ (Conseiller Municipal)
- Alexandra GABORIAU (Madame Le Maire)
- Nadine PONTOREAU (Agent Administratif)

Émilie PÉTÉ explique le déroulement d'une réunion et les attentes demandées.

Les réunions seront le mardi de 17h à 18h15 environ une fois par mois selon les projets.

À chaque début de réunion, il y a une feuille d'émargement à signer pour tous les présents.

Un secrétaire de séance est désigné en début de réunion. Il devra faire un compte-rendu et l'envoyer à l'accueil de la Mairie à l'adresse suivante : mairie.accueil@thorigny-vendee.fr. Il est conseillé de faire le compte rendu le mercredi qui suit la réunion.

Le secrétaire de séance de la réunion précédente lira son compte rendu au début de la réunion suivante.

Le jeudi qui suit la réunion, les membres du Conseil Municipal des Enfants doivent faire un récapitulatif en classe, des échanges du CME à leurs camarades de classe dans chaque école pour les élèves de CE et CM.

Pour chaque réunion, nous suivons un ordre du jour, qui est envoyé par mail avec la convocation.

Une chemise a été donnée aux membres du Conseil Municipal des Enfants. Ils devront l'emmener à chaque réunion. À l'intérieur seront remis tous les comptes rendus, des documents fournis, un crayon et leur écharpe.

➤ Photos individuelles

Les photos individuelles ont été faites à l'espace de jeux du THOR'ESPACE.

➤ **Passation des écharpes**

La “passation des écharpes” se fera avant la Cérémonie du 11 novembre 2024 à 9h45 au Thor’Espace. Les Membres du Conseil Municipal des Enfants 2023/2024 seront invités à cette occasion.

➤ **Cérémonie du 11 novembre 2024**

Le conseil Municipal des Enfants participera à la cérémonie du 11 novembre 2024.

Le déroulé de la Cérémonie a été organisé avec Daniel DUBOIS et Bernard MAZOUÉ représentants l’UNC (Union Nationale des Combattants).

Chaque membre du Conseil Municipal des Enfants aura une liste de 10 noms à lire. Elles ont été attribuées à chacun, il faut absolument s’exercer à lire à voix haute plusieurs fois avant le jour J.

Les répartitions de chacun des membres sont les suivantes :

- Solen portera le drapeau
- Gabriel et Noémie monteront le drapeau
- Ruben, Kylian, Chloé et Yuriy porteront la gerbe

Le déroulé de la cérémonie entre l’église et le monument aux morts :

- Garde à vous
- Lever du drapeau
- Dépôt de gerbe
- Lectures des noms par les membres du Conseil Municipal des Enfants
- Minute de silence
- Chant “La Marseillaise”

Les élèves de CM2 des 2 écoles de THORIGNY seront invités à la cérémonie, car la participation à cette cérémonie est une action du passeport du civisme.

Les membres sortants du Conseil Municipal des Enfants 2023/2024 seront invités à la cérémonie.

➤ **Début de réflexion sur les professions de foi**

Projets réalisables par le Conseil Municipal des Enfants	Projets non réalisables par le Conseil Municipal des Enfants
Tyrolienne	Mettre une clim à l’école
Jardin collectif	

La suite d’étude des professions de foi est prévu pour la prochaine réunion.

- Prochaines réunions : le mardi 26 novembre 2024 de 17H00 à 18H15
le jeudi 19 décembre 2024 de 17H00 à 18H15